

COURSE DE CÔTES
HERBEUMONT

32e Édition - Mémorial Alain Henrion

Cadets, juniors
& U23

30/06 & 01/07
2026

En collaboration avec



www.ccchevigny.be



VAN RYSEL

HIKOKI

NOTES

Les fichiers GPX des 4 épreuves se trouvent sur www.ccchevigny.be/organisation

La descente du GPM 1 : un virage à 90 degrés au bas de celle-ci (camping Maka)

Descente GPM 2 : dans le village de Dohan, îlot central

Pour les voitures suiveuses: 2 ralentisseurs très prononcés dans la descente du GPM du Terme à Herbeumont

La cérémonie protocolaire se déroule à proximité de la ligne de départ sur la place d'Herbeumont

Les lauréats 2025

Lars Peers (U16)



Seff Van Kerckhove (U19)



Flynn Delanghe (U17)



Jasper Schoofs (U23)



Alain Henrion

Président du Cyclo-Club Libramont, Alain vivait à Herbeumont. Il est décédé lors d'un accident de voiture en se rendant à une réunion du comité à Laneuville.

Le club lui rend hommage au travers de cette organisation depuis 1994.

LE MOT DU PRÉSIDENT

En 1994 le comité du Cyclo Club Chevigny organisa pour la 1ère fois à Herbeumont une course en mémoire d'Alain Henrion coureur à l'origine de la création du club en 1980. Il en fut le 2ème président de 1990 à 1993. Entre-temps cette épreuve de niveau national est devenue « Mémorial Alain Henrion » courses de côtes pour coureurs Débutants, Juniors, depuis 2021 s'y ajoute la catégorie Espoirs. . Cette année elle en sera à sa 32ème édition.

Un bref rappel historique s'impose, en 1978 Alain Henrion, gamin âgé de 15 ans, habitant le petit village de Laneuville commune de Libramont, décida de lancer dans le cyclisme de compétition sur route. A l'époque une vingtaine de clubs rayonnaient sur la province, actuellement on les compte sur les doigts d'une main, le local où se réunissait le comité était le café du village.

En 1979 lors de la kermesse du village le 1er week-end d'août une épreuve Débutant fut organisée. Le succès fut au rendez vous, une foule nombreuse disséminée sur les 7 kilomètres du circuit plus particulièrement sur les deux cent derniers mètres du parcours avec une arrivée en côte. Les encouragements pour Alain fusaient de toutes parts, il termina 2ème derrière l'Anversois Dominique Correlman futur professionnel.

En octobre 1979, quelques habitants du village de + ou - 150 âmes à l'époque dont le papa d'Alain, son frère aîné Jean-Pol constituèrent un comité de 8 membres fort du succès rencontré par la course mise sur pied lors de la kermesse du mois d'août. Le Cyclo Club Chevigny était né, il sera le 1er club immatriculé à la R L V B en 1980 d'où son n° 519 80 001, le local du club était le café du village.

Coureur de bon niveau, Alain collectionna plusieurs victoires et de nombreux podiums tant chez les Débutants qu'en Juniors, catégorie où il remporta le titre de champion provincial. Il mena à bien des études de kiné et s'établit en 1987 à Herbeumont. En 1990 il abandonna la compétition rejoignant le comité du club, il en fut le 2ème président succédant à Jean-Marie Martin président fondateur.

En octobre 1993 se rendant d'Herbeumont à Laneuville à une réunion de comité pour préparer l'AG de fin de saison, Alain fut victime d'un accident mortel de la route. Un séisme pour les habitants du village qui l'avait vu naître, grandir, où il avait ses attaches, sa famille, ses amis, le club se trouvait orphelin de celui qui fut à son origine.

Suite à ces circonstances malheureuses le comité me désigna pour assumer la présidence du club, trente années se sont écoulées, le souvenir d'Alain est toujours vivace dans la mémoire de celles et ceux qui l'ont connu. A l'époque une des premières décisions du comité fut de perpétuer le souvenir d'Alain au travers d'une épreuve dénommée « Mémorial Alain Henrion » dans le village où il avait posé ses valises : Herbeumont.

Depuis 1994 la commune d'Herbeumont et ses différentes autorités communales ont toujours été à nos côtés avec le même enthousiasme pour soutenir de manière financière et logistique cette épreuve cycliste de réputation internationale. Dans la catégorie « Cadets » elle est reprise comme Top compétition, la pandémie nous obligeant à faire l'impasse en 2020.

Comme vous pourrez le constater dans le palmarès depuis 1984 de nombreux vainqueurs sont devenus professionnels comme Tim Wellens, Jasper Stuyven, Mathieu Van der Poel, Cian Uijtdebroeks ou bien encore notre Arnaud De Lie...

Une fois de plus un grand merci à la Commune d' Herbeumont sa Bourgmestre Catherine Mathelin, aux échevin(ine)s, aux conseiller(ère)s qui depuis 30 ans nous accueillent. Aux sponsors publics : la Province, la Région Wallonne et aussi Belgian Cycling. Merci aux citoyens d'Herbeumont qui ont été et sont encore à nos côtés à savoir feu Michel Henrion boulanger à Herbeumont qui jusqu'à son décès nous fut d'une aide précieuse, son épouse toujours active. Merci à Madame Deppe qui chaque année réalise un magnifique graphisme souvenir. Merci à Charles Hastir et son épouse au four et au moulin. Merci à tous(tes) les bénévoles qui, sur le plan logistique, restauration seront à nos côtés. Merci aux signaleurs fixes, signaleurs mobiles, à la Police Fédérale à son Inspecteur principal Christian Dehard, aux Polices Locales qui garantissent la sécurité. Merci aux chauffeurs, mécanos, staff médical, commissaires, sonorisation, qui chacun(e) dans leur fonction contribueront au succès de cette édition 2026.

Malgré ces temps d'incertitudes politiques, de bouleversements climatiques, restons optimistes, tous ensemble acteurs de ce 32ème Mémorial Alain Henrion; faisons en sorte qu'il soit un grand cru.

Francis Steifer,

Président



1995	1. VAN BOUWEL Kim	2. STEEGMANS Gert	3. SENTJENS Roy
1996	1. ROSSELER Sébastien	2. GALLE Christophe	3. DE GRUYTER Klaas
1997	1. DE WEERDT Kevin	2. STUBBE Tom	3. THAENS Ben
1999	1. NEVENS Sven	2. BIERMANS Gregory	3. LANSSENS Anthony
2000	1. GOOSENS Michaël	2. HARMS Jos (NL)	3. DE POORTER Ingmar
2001	1. VAN LIERDE Kevin	2. NEYENS Maarten	3. STAMSNIJDER Tom (NL)
2002	1. DE GENDT Thomas	2. MAES Nikolas	3. DE BAST Arjan (NL)
2003	1. VAN DOUSSELAERE Sven CLM	2. VANDERAERDEN Michaël	3. VAN DOUSSELAERE Sven
2004	1. WELLENS Yannick	2. NAERT Fabrice	3. PIVA David
2005	Ligne 1. WELLENS Yannick.	2. DECLERCQ Tim	3. LAMBRECHT Lorenz
2006	1. BEKAERT Steve	2. ADAMS Joeri	3. LAMBRECHT Lorenz
2007	1. DE BIE Sean	2. BOEVE Mats (NL)	3. WELLENS Tim
2008	1. STUYVEN Jasper	2. VAN KEIRSBULCK Guillaume	3. SERRY Florent
2009	1. MOERLAND Paul (NL)	2. DE BIE Mike	3. TEUNS Dylan
2010	1. JAUREGUI Quentin (FR)	2. LONCIN Gilles	3. VERGAERDE Otto
2011	1. VAN HOOYDONCK Nathan 1.	2. HOUFFLYN Miel	3. HEYLEN Wannes
2012	1. VAN HOOYDONCK Nathan 2.	2. PLANCKAERT Edward	3. ARIMONT Charlie
2013	1. WIRTGEN Tom (LUX)	2. WOUTERS Enzo	3. DE BIE Mike
2014	1. EENKHOORN Pascal (NL)	2. LEYMAN Celestin	3. DEWULF Stan
2015	1. VANDROMME Alessandro	2. VANDERMOSTEN Tom	3. BERO Sean
2016	1. PONSAERTS Thibaut	2. VERCAMST Wesley	3. PETERS Tom
2017	1. PONSAERTS Thibaut	2. BRAET Vito	3. BOMBOI Davide
2018	1. MEEUSEN Witse	2. VERSTAPPEN Tijs	3. PEIRENS Yentle
2019	1. ORINS Robin	2. UITJDEBROEKS Cian	3. GELDERS Gil
2020	1. UIJTDEBROEKS Cian	2. DOCKX Aaron	3. VERSTAPPEN Dries
2021	Annulée suite au Covid 19		
2021	U16 SCHOOPS Jasper	2. JANNES Tristan	3. DEWEERD Célien
	U17 MARIVOET SCHOLIERS D.	2. DOCKX Gilles	3. DE SCHUYTENEER Steffen
2022	U16 CLAISSE Edouard	2. VAN DEN BOER Arthur	3. DE GENDT Leander
	U17 VAN DEN BROEK Axel	2. SCHELDEMAN Xander	3. SCHOOPS Jasper
2023	U16 KEPPENS Mauro	2. VAN DEN BERGHE Dylan	3. VERDONCK Thomas
	U17 CLAISSE Edouard	2. VAN DAMME Thibaut	3. KNAEPEN Yoram
2024	U16 DE SMET Vic	2. DE SCHRIJVER Mauro	3. DELANGHE Flynn
	U17 SIEGERS Emil	2. VAN KERCKHOVE Seff	3. KEPPENS Mauro
2025	U16 PEERS Lars	2. DOOMS Robin	3. HEUNINCK Miel
	U17 DELANGHE Flynn	2. DE BOIS Nand	3. LAMBRECHT Warre

PALMARÈS

JUNIORS

1994	1. TROUVE Kristof	2. VANDENBON Eddy	3. VRANKEN Bart
1995	1. VAN MALDERGHEM Steven	2. EYCKMANS Tom	3. GOOSENS julien
1996	1. CAPPELLE Andy	2. VAN BOUWEL Kim	3. PLAS David
1997	1. DELVAUX Jean-Philippe	2. ABAKOUNOV Igor	3. DE GRUYTER Klaas
1999	1. ABAKOUNOV Igor	2. PEETERS Mathieu	3. VAN KUIK Frank (NL)
2000	1. GHYLLEBERT Peter	2. LANSSENS Anthony	3. BUSBY Kevin
2001	1. LANSSENS Anthony	2. VAN POUCKE Michaël	3. HARMS Jos (NL)
2002	1. DEKKER Thomas (NL)	2. BOOM Lars (NL)	3. VASTARANTA Jukka (Fin)
2003	1. BOOM Lars (NL)	2. CORNU Dominique	3. COSTERMANS Joris
2004	1. VAN HOOLST Wim	2. MUSCAT Roderick (MLT)	3. PRATTE Philippe
2005	CLM 1. VERKINDEREN Frederik	2. VAN EEPOEL Jan	3. KRUISWIJK Steven (NL)
2006	LIGNE 1. DE WILDE Yves	2. DE DECKER Bjorn	3. STUYCKENS Niels
2007	1. DE VREESE Laurens	2. SCHREURS Maurice (NL)	3. NAERT Fabrice
2008	1. LAMBRECHT Lorenz	2. PANNEKOEK Jorg	3. MORTIER Steven
2009	1. BEKAERT Steve	2. WILDEMAN Henk (NL)	3. BOEVE Mats (NL)
2010	1. WELLENS Tim	2. VAN LAER Niels	3. HOFLAND Moreno (NL)
2011	1. HEYLEN Dries	2. ADAMS Jens	3. TEUNS Dylan
2012	1. PEETERS Daniel	2. JAUREGUI Quentin	3. HAVIK Piotor (NL)
2013	1. VAN DER POEL Mathieu (NL)	2. HOUFFLYN Miel	3. VAN GOMPEL Mathias
2014	1. VAN DEN BRANDE Julien	2. VAN REEK Timo (NL)	3. VAN GOMPEL Mathias
2015	1. DE POORTER Maxime	2. VAN DER POEL Tim (NL)	3. OLEISLAGERS Bob (NL)
2016	1. DE HAES Jorden	2. DEWULF Stan	3. MERTENS Julian
2017	1. HUYS Laurens	2. DEMOLDER Stijn	3. OFFERMANS Michiels
2018	1. PONSAERTS Thibaut	2. VAN GILS Maxime	3. FONTIJNE Niels (NL)
2019	1. VANDENABEELE Henri	2. PAULUS Milan	3. VAN GRIEKEN Jarne
2020	1. JOT Hugo (FR)	2. DEBRUYNE Ramses	3. STALMANS Jasper
2021	Annulée suite au Covid-19		
2022	1. SEGAERT Alec	2. VERSTAPPEN Dries	3. AVONDT Mathis
2023	1. PRESTIANNI Sacha	2. WIDAR Jarno	3. CHAMBERLAIN Oscar (AUS)
2024	1. DE BOCK Aless	2. SCHOOPS Jasper	3. BORREMANS Kasper
2025	1. BORREMANS Kasper (FIN)	2. VAN KERCKHOVE Matisse	3. KEPPENS Mauro
	1. VAN KERCKHOVE Seff	2. CLAISSE Edouard	3. DOCKX Jort

ESPOIRS

2021	1. SLOCK Liam	2. VAN HEMELEN Vincent	3. DE LIE Arnaud
2022	1. VANDENSTORME Dylan	2. DECLERCK Jelle	3. VAN HEMELEN Vincent
2023	1. LECERF William Jr	2. VERMOOTE Jelle	3. DEJAEGHER Jasper
2024	1. VAN HAUTEGEM Leander	2. ORINS Robin	3. VANDEN HEDE Lars
2025	1. SCHOOPS Jasper	2. THONNON Senne	3. DONIE Milan

MÉMORIAL ALAIN HENRION

- Course de côtes -

ORGANISATION



CLUB ORGANISATEUR

ASBL Cyclo Club Libramont-Chevigny
Rue des Vieux Prés 14
6860 LEGLISE
Site web: www.ccchevigny.be

PERMANENCE

Maison communale
27, rue Lauvaux
6887 Herbeumont

ORGANISATION

Président: Francis Steifer (0497/48.01.30)
Voitures neutres: Anthony Hubert (0495/77.46.92)
Motos Sécurité & ardoisier: Motos Namur/Luxembourg
Voitures ouvreuses: Lionel Lesage & Henri Vanderveken
Camion balais: Christian Baudelet
Ambulances: INS Moreau (0473 21 73 67)
Docteur: Docteur Pierre Soenen (0479/95.81.24)
Direction course: Christian Dehard (0496/80.45.58)
Sonorisation: Christian Bouillot (0497/82.31.81)
Permanence inscriptions: Maryleine Deblire (0497/07.02.12)



CENTRE HOSPITALIER

CHA LIBRAMONT CHEVIGNY
Avenue d'Houffalize 35
6800 LIBRAMONT - CHEVIGNY
061/23.81.11

ORGANISATIONS



Courses U8-U17
Léglise

Courses U17-U19
Laneuville



PARTENAIRES

VAN RYSEL

PROVINCE DE
LUXEMBOURG

BIKE 4 ALL
WWW.BIKE4ALL.BE

Infrasports
Construire pour le sport

DECATHLON

vayamundo
Houffalize

GOOSSE
GARAGE CARROSSERIE

trustup

TIMING

MARDI 30 JUIN

TIMING

10H00 - 11H15	Débutants 2ème année (U17) : retrait des dossards à la Maison communale
10H00	Briefing des Directeurs sportifs à la Maison communale, salle du Conseil
12H00	Départ de l'épreuve Débutants 2ème année
12h30 - 14h15	Juniors: retrait des dossards à la Maison communale
15H00	Départ de l'épreuve Juniors

MERCREDI 1 JUILLET

TIMING

10H00 - 11H15	Débutants 1ère année (U16): retrait des dossards à la Maison communale
12H00	Départ de l'épreuve Débutants 1ère année
12h30-14h15	U23: retrait des dossards à la Maison Communale
12h30	Briefing des directeurs sportifs U23
14h30	Départ de l'épreuve U23



RÈGLEMENT



1. Organisation

L'épreuve dénommée Course de côte nationale se déroule selon les règlements de la Belgian Cycling. Et est réservée aux coureurs de la catégorie DEBUTANTS, JUNIORS & U23.

2. Type d'épreuves

L'épreuve réservée aux Débutants 2ème année & Juniors auront lieu le mardi 30 juin - Débutants 1ère année & U23 le mercredi 1er juillet. Les 2 épreuves Débutants sont inscrites au calendrier de la Top Compétition.

3. Pénalités

Tout cas non prévu dans le présent règlement sera tranché par le jury des commissaires de la Belgian Cycling. Le barème des pénalités prévues dans les règlements de la Belgian Cycling sera d'application.

4. Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement via Belgian Cycling. Pas d'inscription le jour J sur place.

5. Direction Course

Le Directeur de course est nommé Christian Dehard (0496/80.45.58) / christiandehard@gmail.com

6. Contrôle Anti-dopage

Les contrôles anti-dopage se dérouleront à la Salle du Vivy à Herbeumont (rue du Vivy 8).

7. Le classement annexe GPM

Le classement de la montagne G.P.M. retiendra les trois premiers coureurs lors du passage au sommet des 5 côtes répertoriées pour les Cadets, 10 pour les Juniors et 15 pour les U23. Les trois premiers coureurs y recevront respectivement 5, 3 et 1 points. En cas d'ex-æquo, voir le plus grand nombre de première place et s'il y a encore ex-æquo la place au classement du dernier sprint où les coureurs concernés ont obtenu des points sera déterminante. Pour avoir droit à son prix, tout coureur classé devra terminer l'épreuve.

8. Permanence

La permanence se déroulera à la maison communale les 2 jours.

Le briefing aura lieu à 10h00 le mardi 30 juin pour Débutants & Juniors. Le mercredi 1er juillet à 12h30 pour les U23.

Briefing sécurité le mardi 30 juin à 10h30 pour les chauffeurs & signaleurs mobiles.

9. L'ordre des voitures techniques :

Pour l'épreuve Débutants, voir règlement Top Compétition.

Pour l'épreuve Juniors, un premier tirage au sort pour toutes les équipes présentes à la réunion des chefs d'équipes. Un deuxième tirage au sort pour toutes les équipes non présentes lors de la réunion des chefs d'équipes et pour les équipes qui n'ont pas respecté les modalités d'inscription.

Pour l'épreuve U23 :

1. Tirage au sort pour les voitures des équipes provinciales et les équipes (avec min 5 coureurs au départ) représentées à la réunion
2. Tirage au sort pour les voitures des équipes provinciales avec moins de 5 coureurs au départ
3. Tirage au sort pour les voitures des équipes provinciales et les équipes avec min 5 coureurs au départ, non présentes à la réunion;

10. Assistance technique neutre

Deux voitures neutres seront à la disposition des coureurs en cas de crevaison ou souci mécanique.

11. Service médical

Deux ambulances et un médecin (*Docteur Pierre Soenen*) suivront les courses. Un poste médical avancé se positionnera à proximité du site d'arrivée

12. Déviation dans le dernier tour

Dans le dernier circuit local, les voitures des Directeurs sportifs et autres suiveurs (à l'exception des véhicules des membres du jury des commissaires et les véhicules drapeaux rouges et drapeau vert) sont tenues d'emprunter les déviations mises en place par l'organisateur. Soit stationner sur les bas côtés dans la rue des Ponts ou emprunter la déviation au carrefour de la N884 au pied du Terme.

13. Délais

Les délais d'élimination pour cette épreuve sont fixés à cinq minutes de retard par rapport au peloton principal. Il est rappelé aux coureurs, et plus spécialement aux coureurs attardés, que le code de la route doit être respecté.

14. Contrôle braquet Débutants & Juniors

Le contrôle des braquets aura lieu à proximité de la zone de départ 20' avant le départ

15. Zone ravitaillement - Zone déchets

La zone de ravitaillement se situe dans l'ascension du Terme entre la ligne d'arrivée et 100m avant le GPM. La zone déchets débute 100m avant le GPM et se termine 100m après celle-ci.

16. Règlement particulier Débutants - TOP COMPÉTITION

a. Classement Individuel des Jeunes (Réservé aux Cadets de 1ère année)

Un maillot de leader du « Meilleur jeune » sera donné au meilleur jeune du classement individuel par points.

b. Classement individuel des Points chauds.

Dans chaque épreuve Débutants ont lieu 2 sprints intermédiaires. Points attribués : 5, 3 et 1 points, aux 3 premiers coureurs.

17. Cérémonie protocolaire :

Les coureurs suivants doivent se présenter dans les plus brefs délais au podium sur la Grand'Place :

Débutants :

- Les 3 premiers
- Le vainqueur du jour des GPM
- Pour les Débutants, s'ajoute:
- Le leader du classement général individuel de la Top Compétition
- Le leader du classement des Points Chauds de la Top Compétition
- Le leader du classement des GPM de la Top Compétition

18. Radio-Tour

Fréquence Radio-Tour : Canal 2 – Fréquence 160.10625

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

ÉPREUVE POUR DÉBUTANTS

Président : WILLEMS Cédric (U17)
Président : GERARD François (U16)
Juge à l'arrivée: DEFREYNE Martin
Commissaire: FINCK Daniel
Commissaire: CRASSET Guy
Opérateur MYLAPS & Résultats : VANHOUTE Sabine, VAN STEEN Freddy
Opérateur Photo-finish: BOUILLOT Christian
Commissaire Moto: DE MEY Sébastien
Commissaire Moto: LEJEUNE Denis
Pilote Moto SUZUKI 1 : PLOMB Rudy
Pilote Moto SUZUKI 2 : BETTONVILLE Jean-Marc
Délégué Technique : FINCK Daniel
Speaker Radio Tour : HAVELANGE Freddy
Opérateur: HAVELANGE Michel

ÉPREUVE POUR JUNIORS & U23

Président : GERARD François(U19)
Président : WILLEMS Cédric (U23)
Juge à l'arrivée : LIEGEOIS Claude
Commissaire : TONGLET Bernard
Commissaire: DEFREYNE Martin
Commissaire Moto 1 :LEJEUNE Denis
Commissaire Moto 2 : DE MEY Sébastien
Opérateur MYLAPS & Résultats : VANHOUTE Sabine, VAN STEEN Freddy
Opérateur Photo-finish: BOUILLOT Christian
Pilote Moto SUZUKI 1 : PLOMB Rudy
Pilote Moto SUZUKI 2 : BETTONVILLE Jean Marc
Délégué Technique : FINCK Daniel
Speaker Radio Tour : HAVELANGE Freddy
Opérateur : HAVELANGE Michel



DIFFICULTÉS / BEKLIMMINGEN

1) Côte de Cugnon

3,4 km d'ascension à du 4% avec pente maximum à 13% au pied

2) Côte des Hayons

2 km d'ascension à 4,2% avec une pente max à 10% au pied

3) Côte de Dohan

2,8 km d'ascension à 3,2%. Quelques passages entre 5 et 7%

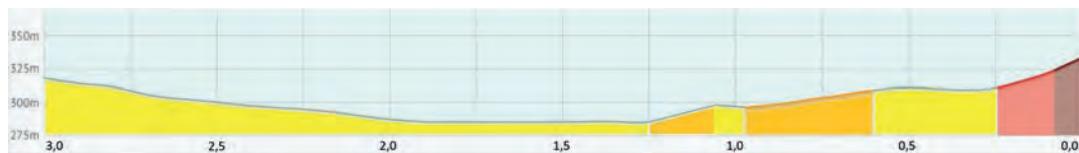
4) Côte des Minières

5 km d'ascension à 3% avec un mur de 700 m à 12%

5) Côte du Terme

1,1 km à 10% de moyenne

PROFIL DES 3 DERNIERS KILOMÈTRES

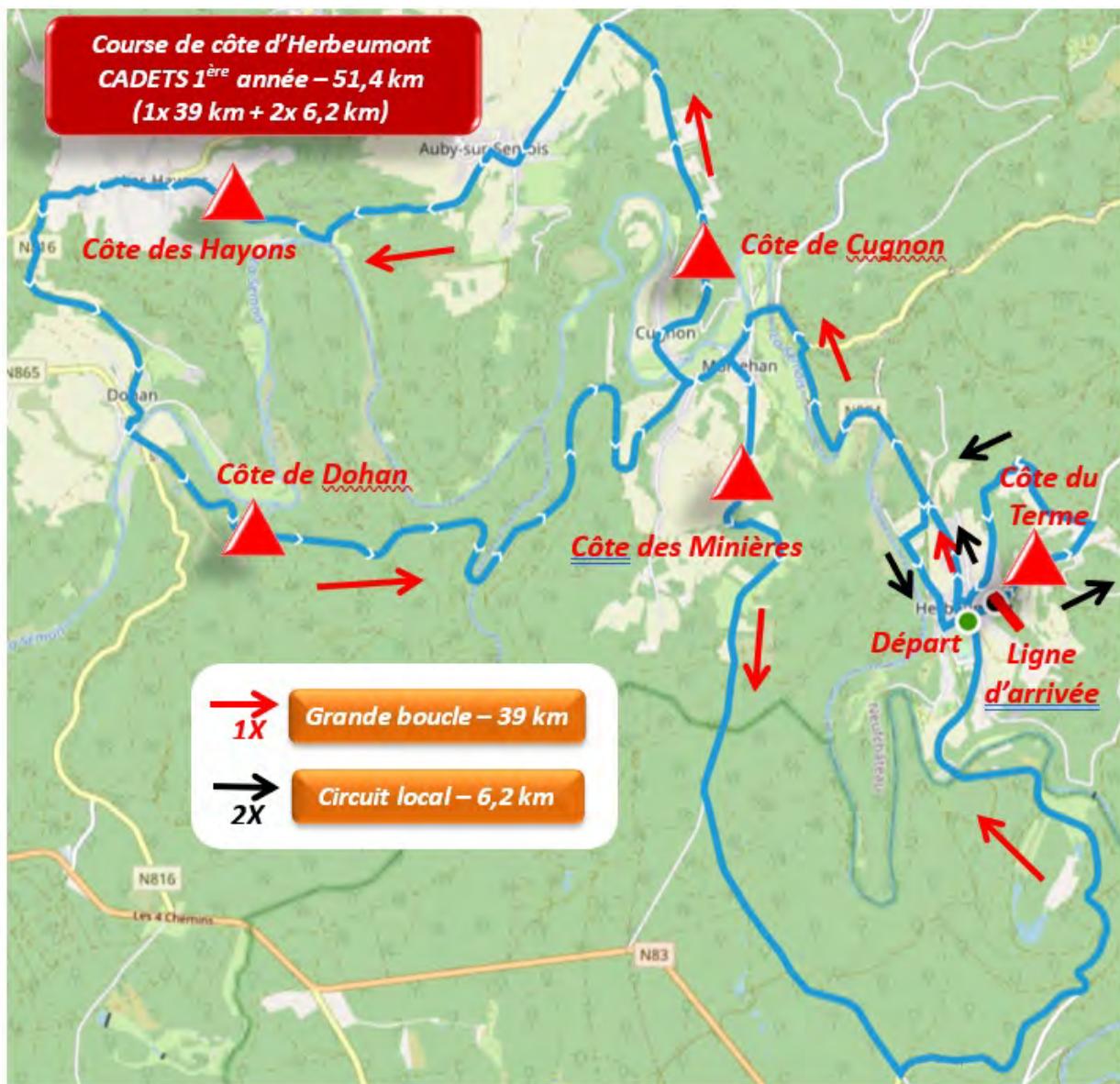


PLAN DES 3 DERNIERS KILOMÈTRES



PARCOURS

DÉBUTANTS 1ère ANNÉE / NIEUWELINGEN 1st JAAR / U16



DÉBUTANTS 1ère ANNÉE / NIEUWELINGEN 1st JAAR / U16

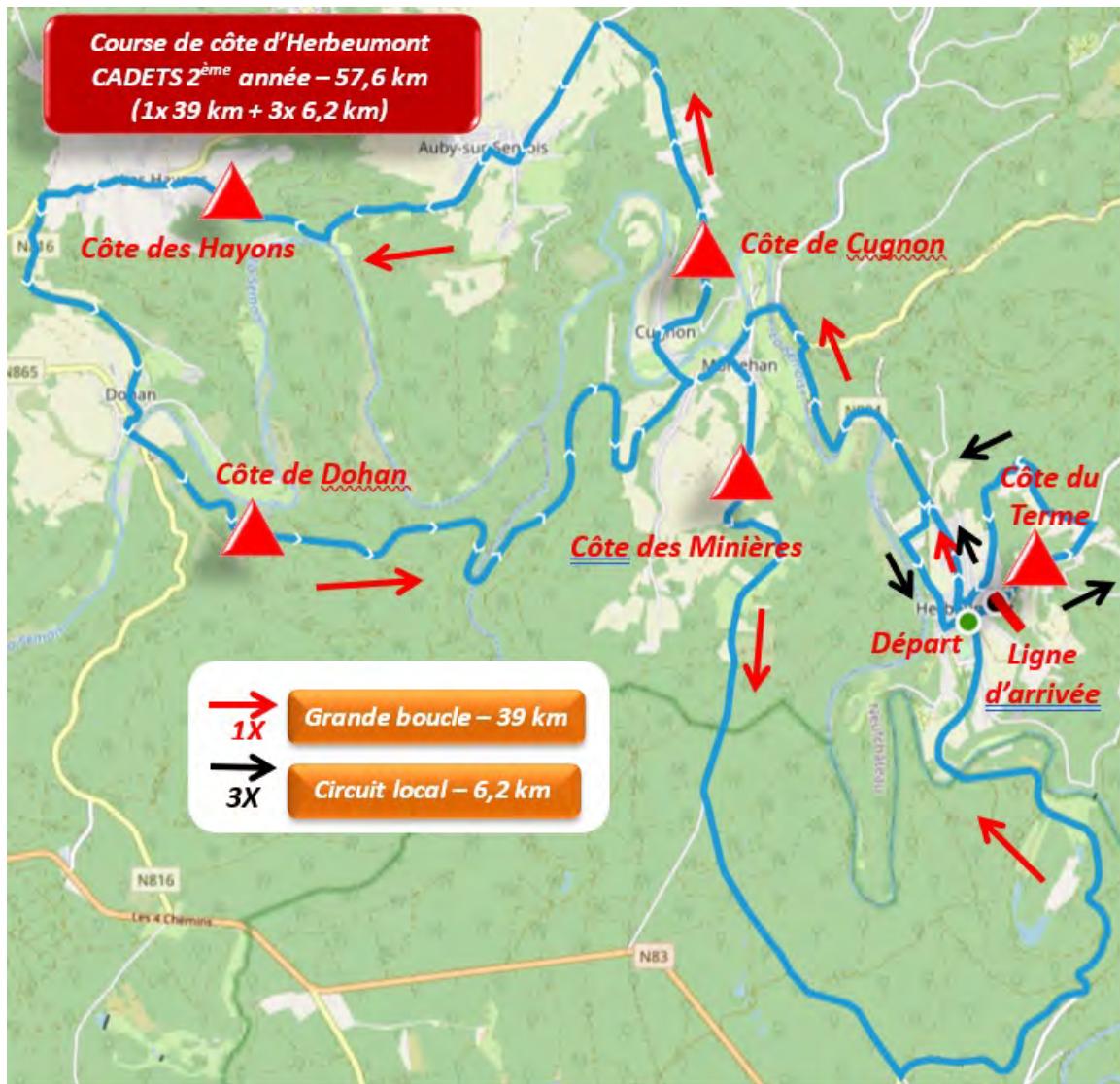
- 39 km + 2 x 6,2 km = 51,4km
- START : **12h00 - mercredi 1er juillet**
- Dénivelé positif : 1.070m

HORAIRE

		Km	38 km/h
Herbeumont			
Rue des Ponts	DÉPART OFFICIEUX		12h00
À gauche, rue Champs Simon	DÉPART OFFICIEL	0	12h01
Mortehan		3,3	12h05
Rue de Linglé			
Rue de l'Eglise			
À droite sur le pont de la Semois		4,6	12h07
Cugnon			
Rue de la Chapelle		5,2	12h08
À gauche, hautes-voies		8,2	12h13
GPM de Cugnon		8,5	
Auby-sur-Semois			
À gauche, route du Maka		9,6	12h15
Passage devant le Camping du Maka		11,4	12h18
Mont de Zatrou			
Les Hayons			
Rue de la Semois		13,3	12h21
Rue de Sermounô			
GPM Les Hayons		13,6	
À gauche vers Voie du Terme N816		14,2	12h22
DESCENTE RAPIDE, SINUEUSE, ROUTE ÉTROITE - SNEL AFDALING			
Dohan			
À gauche sur N865		16,3	12h26
GPM Dohan		19,6	
Rue de Thibeauroche - N865		20,1	12h32
Mortehan			
À droite, route des Routis		24,8	12h40
GPM Les Minières		30,2	
À gauche, rue de Conques		32,5	12h51
Herbeumont			
À droite, rue du Terme		38,7	13h00
Passage ligne d'arrivée + 2 circuits de 6,2 km [RUSH]			
GPM Le Terme		39,8	13h04
À gauche, rue les Fourches		40,1	13h07
À droite, rue Champs Simon		42,5	13h08
À gauche, avenue Georges Deleau		43,5	13h09
À gauche, rue de la Garenne		43,9	13h10
À droite, rue de la Roche		44,5	13h11
À gauche, rue des Ponts		44,7	13h11
Passage ligne d'arrivée [RUSH]			
À gauche, rue les Fourches		46,3	13h17
À droite, rue Champs Simon		48,7	13h18
À gauche, avenue Georges Deleau		49,7	13h20
À gauche, rue de la Garenne		50,1	13h20
À droite, rue de la Roche		50,7	13h21
À gauche, rue des Ponts		50,9	13h21
ARRIVEE		51,4	13h22

PARCOURS

DÉBUTANTS 2ème ANNÉE / NIEUWELINGEN 2de JAAR / U17



DÉBUTANTS 2ème ANNÉE / NIEUWELINGEN 2de JAAR / U17

- 39 km + 3 x 6,2 km = 57,60 km
- START : 12h00 - **mardi 30 juin**
- Dénivelé positif : 1.430 m

HORAIRE

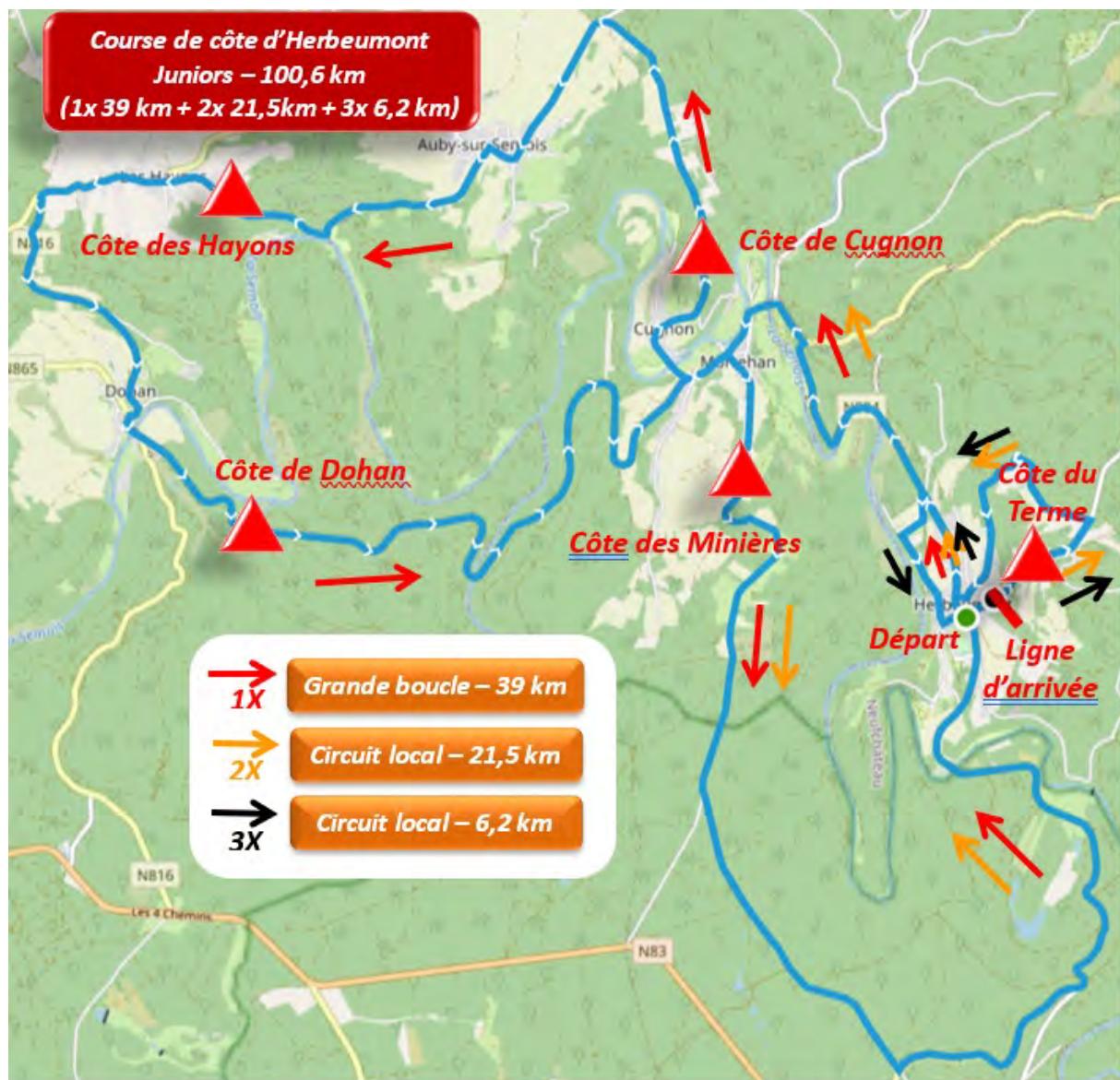
		Km	38 km/h
Herbeumont			
Rue des Ponts	DÉPART OFFICIEUX		12h00
À gauche, rue Champs Simon	DÉPART OFFICIEL	0	12h01
Mortehan		3,3	12h05
Rue de Linglé			
Rue de l'Eglise			
À droite sur le pont de la Semois		4,6	12h07
Cugnon			
Rue de la Chapelle		5,2	12h08
À gauche, hautes-voies		8,2	12h13
GPM de Cugnon		8,5	
Auby-sur-Semois			
À gauche, route du Maka		9,6	12h15
Passage devant le Camping du Maka		11,4	12h18
Mont de Zatrou			
Les Hayons			
Rue de la Semois		13,3	12h21
Rue de Sermounô			
GPM Les Hayons		13,6	
À gauche vers Voie du Terme N816		14,2	12h22
DESCENTE RAPIDE, SINUEUSE, ROUTE ÉTROITE - SNEL AFDALING			
Dohan			
À gauche sur N865		16,3	12h26
GPM Dohan		19,6	
Rue de Thibeauroche - N865		20,1	12h32
Mortehan			
À droite, route des Routis		24,8	12h40
GPM Les Minières		30,2	
À gauche, rue de Conques		32,5	12h51
Herbeumont			
À droite, rue du Terme		38,7	13h00
Passage ligne d'arrivée + 3 circuits de 6,2 km [RUSH]			
GPM Le Terme		39	13h01
À gauche, rue les Fourches		39,8	13h04
À droite, rue Champs Simon		40,1	13h07
À gauche, avenue Georges Deleau		42,5	13h08
À gauche, rue de la Garenne		43,5	13h09
À droite, rue de la Roche		43,9	13h10
À gauche, rue des Ponts		44,5	13h11
Passage ligne d'arrivée [RUSH]		44,7	13h11
		45,2	13h12

À gauche, rue les Fourches	46,3	13h17
À droite, rue Champs Simon	48,7	13h18
À gauche, avenue Georges Deleau	49,7	13h20
À gauche, rue de la Garenne	50,1	13h20
À droite, rue de la Roche	50,7	13h21
À gauche, rue des Ponts	50,9	13h21
Passage ligne d'arrivée	51,4	13h22
À gauche, rue les Fourches	52,5	13h26
À droite, rue Champs Simon	54,9	13h26
À gauche, avenue Georges Deleau	55,9	13h29
À gauche, rue de la Garenne	56,3	13h30
À droite, rue de la Roche	56,9	13h31
À gauche, rue des Ponts	57,1	13h31
ARRIVÉE	57,6	13h32



PARCOURS

JUNIORS / JUNIOREN / U19



JUNIORS / JUNIOREN / U19

- 1 x 39,4 km + 2 x 21 km + 3 x 6,2 km = 100,6 km
- START : 15h00 - **mardi 30 juin**
- Dénivelé positif : 1.900 m

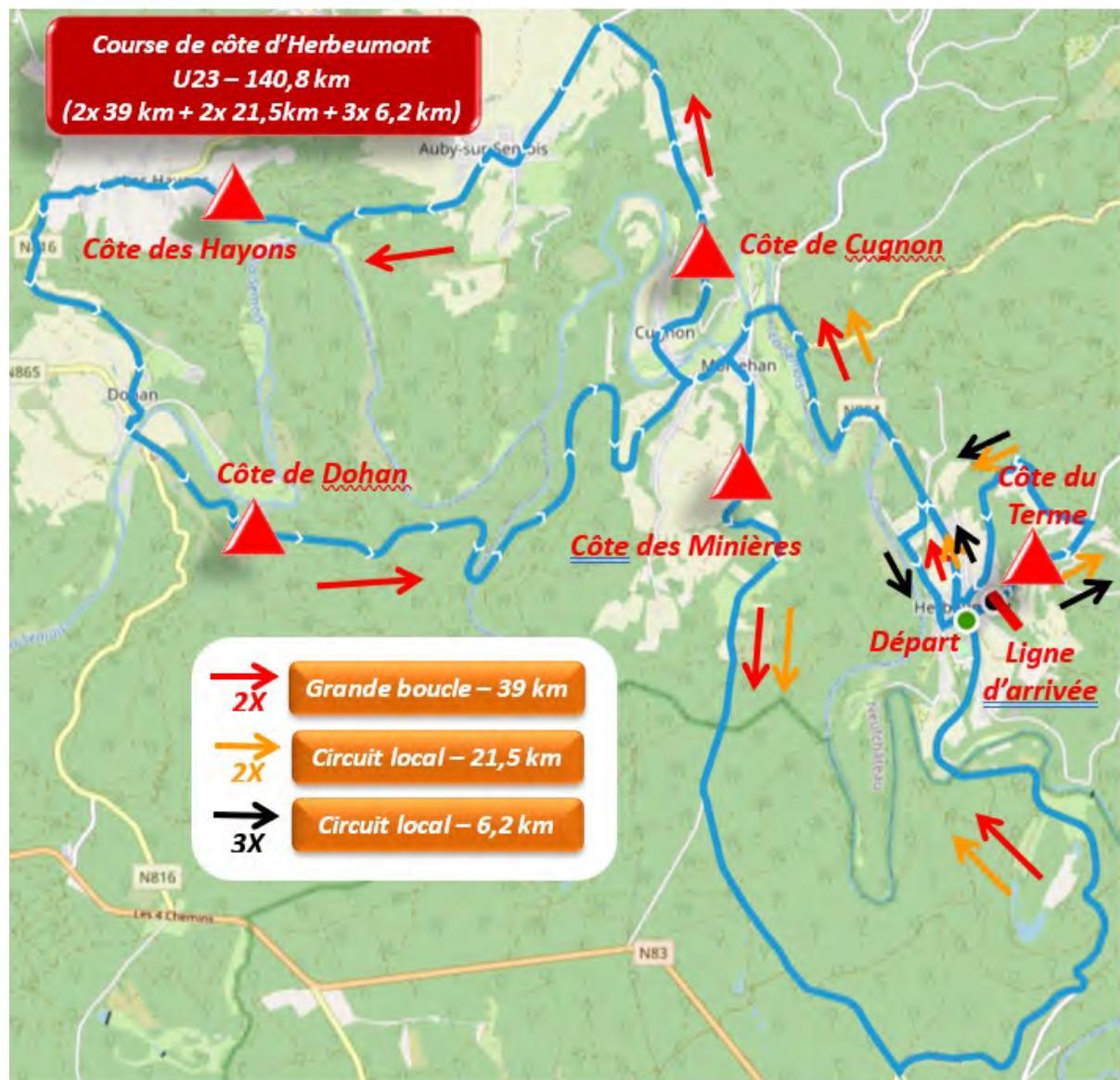
HORAIRE

		Km	38 km/h
Herbeumont			
Rue des Ponts	DÉPART OFFICIEUX		15h00
À gauche, rue Champs Simon	DÉPART OFFICIEL	0	15h01
Mortehan		3,3	15h06
Rue de Linglé			
Rue de l'Eglise			
À droite sur le pont de la Semois		4,6	15h07
Cugnon			
Rue de la Chapelle		5,2	15h11
À gauche, hautes-voies		8,2	15h15
GPM de Cugnon		8,5	
Auby-sur-Semois			
À gauche, route du Maka		9,6	15h17
Passage devant le Camping du Maka		11,4	15h18
Mont de Zatrou			
Les Hayons			
Rue de la Semois		13,3	15h23
Rue de Sermounô			
GPM Les Hayons		13,6	
À gauche vers Voie du Terme N816		14,2	15h25
DESCENTE RAPIDE, SINUEUSE, ROUTE ÉTROITE - SNEL AFDALING			
Dohan			
À gauche sur N865		16,3	15h27
GPM Dohan		19,6	
Rue de Thibeauroche - N865		20,1	15h35
Mortehan			
À droite, route des Routis		24,8	15h40
GPM Les Minières		30,2	
À gauche, rue de Conques		32,5	15h50
Herbeumont			
À droite, rue du Terme		38,7	16h00
Passage ligne d'arrivée + 2 boucles de 21 km			
GPM Le Terme		39	16h00
À gauche, rue les Fourches		39,8	16h03
À droite, rue Champs Simon			
Mortehan		46,2	16h06
Rue de Lingé			
Rue de l'Eglise			
À gauche, rue des Routis		46,7	16h11
GPM Les Minières		51,7	
À gauche, rue de Conques		54	16h20
Herbeumont			
À droite, rue du Terme (GPM Le terme)		60,2	16h30
Passage ligne d'arrivée			
À gauche, rue les Fourches		60,5	16h32

À droite, rue Champs Simon		
Mortehan	67,7	16h38
Rue de Lingé		
Rue de l'Eglise		
À gauche, rue des Routis	68,2	16h42
GPM Les Minières	73,2	
À gauche, rue de Conques	75,5	16h54
Herbeumont		
À droite, rue du Terme	81,7	17h08
Passage ligne d'arrivée + 3 circuits locaux de 7km	82	17h09
GPM Le Terme	82,9	17h10
À gauche, rue les Fourches	83,1	17h10
À droite, rue Champs Simon	85,5	17h14
À gauche, avenue Georges Deleau	86,5	17h15
À gauche, rue de la Garenne	86,9	17h16
À droite, rue de la Roche	87,5	17h17
À gauche, rue des Ponts	87,7	17h18
Rue du Terme	87,9	17h19
Passage ligne d'arrivée	88,2	17h19
GPM Le Terme	89,1	17h21
À gauche, rue les Fourches	89,3	17h22
À droite, rue Champs Simon	91,7	17h25
À gauche, avenue Georges Deleau	92,7	17h26
À gauche, rue de la Garenne	93,1	17h28
À droite, rue de la Roche	93,7	17h28
À gauche, rue des Ponts	93,9	17h29
Rue du Terme	94,1	17h29
Passage ligne d'arrivée	94,4	17h32
À gauche, rue les Fourches	95,5	17h32
À droite, rue Champs Simon	97,9	17h35
À gauche, avenue Georges Deleau	98,9	17h38
À gauche, rue de la Garenne	99,3	17h38
À droite, rue de la Roche	99,9	17h38
À gauche, rue des Ponts	100,1	17h39
Rue du Terme	100,3	
ARRIVÉE	100,6	17h39

PARCOURS

U23



U23

- $2 \times 39,4 \text{ km} + 2 \times 21,5 \text{ km} + 3 \times 6,2 \text{ km} = 140,8 \text{ km}$
- START : 14h30 - mercredi 1er juillet
- Dénivelé positif : 2.750 m

HORAIRE

	Km	38 km/h
Herbeumont		
Rue des Ponts	DÉPART OFFICIEUX	14h30
À gauche, rue Champs Simon	DÉPART OFFICIEL	0
Mortehan		
Rue de Linglé		
Rue de l'Eglise		
À droite sur le pont de la Semois	4,6	14h37
Cugnon		
Rue de la Chapelle	5,2	14h41
À gauche, hautes-voies	8,2	14h45
GPM de Cugnon	8,5	
Auby-sur-Semois		
À gauche, route du Maka	9,6	14h47
Passage devant le Camping du Maka	11,4	14h48
Mont de Zatrou		
Les Hayons		
Rue de la Semois	13,3	14h53
Rue de Sermounô		
GPM Les Hayons	13,6	
À gauche vers Voie du Terme N816	14,2	14h55
DESCENTE RAPIDE, SINUEUSE, ROUTE ÉTROITE - SNEL AFDALING		
Dohan		
À gauche sur N865	16,3	14h57
GPM Dohan	19,6	
Rue de Thibeauroche - N865	20,1	15h05
Mortehan		
À droite, route des Routis	24,8	15h10
GPM Les Minières	30,2	
À gauche, rue de Conques	32,5	15h20
Herbeumont		
À droite, rue du Terme	38,7	15h30
Passage ligne d'arrivée + 1 circuit de 39km	39	15h30
GPM Le Terme	39,8	15h33
À gauche, rue les Fourches		
À droite, rue Champs Simon		
Mortehan		
Rue de Lingé		
Rue de l'Eglise		
À droite sur le pont de la Semois	43,6	15h37
Cugnon		
Rue de la Chapelle	44,2	15h41
À gauche, hautes-voies	47,2	15h45
GPM de Cugnon	47,5	
Auby-sur-Semois		
À gauche, route du Maka	48,6	15h47

Passage devant le Camping du Maka	50,4	15h48
Mont de Zatrou		
Les Hayons		
Rue de la Semois	52,3	15h53
Rue de Sermounô		
GPM Les Hayons	52,6	
À gauche vers Voie du Terme N816	53,2	15h55
DESCENTE RAPIDE, SINUEUSE, ROUTE ÉTROITE - SNEL AFDALING		
Dohan		
À gauche sur N865	55,3	15h57
GPM Dohan	58,6	
Rue de Thibeauroche - N865	59,1	16h05
Mortehan		
À droite, route des Routis	53,8	16h10
GPM Les Minières	69,2	
À gauche, rue de Conques	16h20
Herbeumont		
À droite, rue du Terme	80,7	16h30
Passage ligne d'arrivée + 2 boucles de 21 km	81	16h30
GPM Le Terme	81,8	16h33
À gauche, rue les Fourches		
À droite, rue Champs Simon		
Mortehan	85,2	16h36
Rue de Lingé		
Rue de l'Eglise		
À gauche, rue des Routis	85,7	16h41
GPM Les Minières	90,7	
À gauche, rue de Conques	93	16h50
Herbeumont		
À droite, rue du Terme (GPM Le terme)	101,7	17h00
Passage ligne d'arrivée	102	17h02
À gauche, rue les Fourches		
À droite, rue Champs Simon		
Mortehan	109,7	17h08
Rue de Lingé		
Rue de l'Eglise		
À gauche, rue des Routis	110,2	17h12
GPM Les Minières	115,2	
À gauche, rue de Conques	117,5	17h24
Herbeumont		
À droite, rue du Terme	122,7	17h38
Passage ligne d'arrivée + 3 circuits locaux de 7km	123	17h39
GPM Le Terme	124,9	17h40
À gauche, rue les Fourches	125,1	17h40
À droite, rue Champs Simon	127,5	17h44
À gauche, avenue Georges Deleau	128,5	17h45
À gauche, rue de la Garenne	128,9	17h46
À droite, rue de la Roche	129,5	17h47
À gauche, rue des Ponts	129,7	17h48
Rue du Terme	129,9	17h49
Passage ligne d'arrivée	130,2	17h49

GPM Le Terme	131,1	17h51
À gauche, rue les Fourches	131,3	17h52
À droite, rue Champs Simon	133,7	17h55
À gauche, avenue Georges Deleau	134,7	17h56
À gauche, rue de la Garenne	135,1	17h58
À droite, rue de la Roche	135,7	17h58
À gauche, rue des Ponts	135,9	17h59
Rue du Terme	136,1	17h59
Passage ligne d'arrivée	136,4	18h02
À gauche, rue les Fourches	137,5	18h02
À droite, rue Champs Simon	139,9	18h05
À gauche, avenue Georges Deleau	140,9	18h08
À gauche, rue de la Garenne	141,3	18h08
À droite, rue de la Roche	141,9	18h08
À gauche, rue des Ponts	142,1	18h09
Rue du Terme	142,8	
ARRIVÉE	143	18h09

PRIX U23

1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème
90€	70€	60€	50€	40€	35€	30€	25€	20€	20€
11ème	12ème	13ème	14ème	15ème	16ème	17ème	18ème	19ème	20ème
17€	17€	17€	15€	15€	15€	13€	13€	12€	12€
21ème	22ème	23ème	24ème	25ème	26ème	27ème	28ème	29ème	30ème
12€	11€	11€	10€	10€	10€	10€	10€	10€	10€

→ TOTAL : 690€

GRAND PRIX DE LA MONTAGNE U23

1er	2ème	3ème
100€	60€	40€

→ Les prix sont payés par Belgian Cycling via virement bancaire



PALMARÈS



Dylan TEUNS
3^{ème} en 2010



Tiesj BENOOT
5^{ème} en 2010



Florian SÉNÉCHAL
5^{ème} en 2011



Mathieu VAN DER POEL
1^{er} en 2012



Arnaud De Lie
3^{ème} en 2021



Quinten HERMANS
5^{ème} en 2013



Steff CRAS
8^{ème} en 2013



Laurens DE PLUS
9^{ème} en 2013



Bjorg LAMBRECHT
6^{ème} en 2014



Kévin GENIETS
10^{ème} en 2015



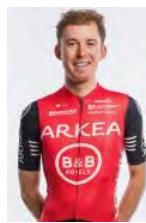
Sylvain MONIQUET
6^{ème} en 2015, 5^{ème} en 2016



Ilan VAN WILDER
6^{ème} en 2016



Mauri VANSEVENANT
9^{ème} en 2016



Laurens HUYS
1^{er} en 2016



Tim REX
9^{ème} en 2023

www.ccchevigny.be

V A N R Y S E L

PROVINCE DE
LUXEMBOURG

BIKE 4 ALL
WWW.BIKE4ALL.BE

DECATHLON

vayamundo
Houffalize

GARAGE CARROSSERIE
GOOSSE

Infrasports
Construire pour le sport

trustup